



*Comprendre le soutien public
offert aux radiodiffuseurs privés*

Mise à jour: Mars 2014

Les politiques publiques sont intimement liées à l'industrie canadienne de la radiodiffusion

- **Un système de radiodiffusion en santé est jugé essentiel** au bien-être de notre culture, de notre société, de notre économie et de notre démocratie.
- Comme d'autres pays, l'État canadien utilise **deux outils clés** pour atteindre ses objectifs : un radiodiffuseur public (**CBC/Radio-Canada**) et la réglementation du secteur privé (**CRTC**).
- Aussi bien CBC/Radio-Canada que le secteur privé doivent contribuer.

Les radiodiffuseurs privés bénéficient de trois formes de soutien public

Barrières à l'accès au marché

Protection des revenus

Allègement des dépenses

Les barrières à l'accès au marché profitent aux radiodiffuseurs privés

Les diffuseurs étrangers ne peuvent exercer leurs activités au Canada...



... ce qui permet aux radiodiffuseurs canadiens de racheter massivement leurs émissions à succès.



Une minute pour gagner

Le Mentalist

Valeur estimative : inestimable

La valeur des succès américains pour les services de radiodiffusion canadiens est protégée

- Les téléspectateurs canadiens ont accès aux émissions à succès américaines par le débordement des signaux des **stations américaines frontalières** (par service hertzien, câble ou satellite), mais des mécanismes réglementaires protègent la valeur commerciale de ce contenu pour les radiodiffuseurs canadiens.
 - **Protections des revenus publicitaires** : Le paragraphe 19.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu renferme une mesure de dissuasion pour freiner les dépenses publicitaires des entreprises canadiennes sur des chaînes de télévision américaines frontalières.
 - **Les règles de substitution simultanée** garantissent aux stations canadiennes un crédit pour l'écoute des émissions américaines diffusées simultanément sur une station canadienne et une station américaine.

Valeur estimative : 273 – 334 millions de dollars

Il existe également des barrières d'accès au marché pour un grand nombre de câblodistributeurs américains

Canadienne



Américaine



Canadienne



Américaine



Valeur estimative : inestimable

Les subventions à la production favorisent la production de contenu de plus grande qualité que ce que les radiodiffuseurs privés pourraient autrement offrir

- Le **Fonds des médias du Canada (FMC)** soutient la production de dramatiques, de documentaires, d'émissions pour enfants, d'émissions de variétés et consacrées aux arts de la scène.
- La production de contenu hors des créneaux des nouvelles et des sports peut donner droit à des **crédits d'impôt à la production** fédéraux et provinciaux.
- Le **Fonds pour l'amélioration de la programmation (FAPL)** appuie la programmation locale dans les marchés non métropolitains.

Valeur estimative : 765 millions de dollars

En tout, le soutien public direct et indirect consenti aux radiodiffuseurs privés est de l'ordre de 1 milliard de dollars

| <i>Catégorie</i> | <i>Type de soutien public</i> | <i>Valeur pour les radiodiffuseurs privés</i> |
|--------------------------------------|---|---|
| <i>Barrières à l'accès au marché</i> | <i>Restrictions à la propriété étrangère</i> | INESTIMABLE |
| | <i>Politiques de licence du CRTC</i> | |
| <i>Protection des revenus</i> | <i>Règles sur la publicité Par. 19.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu</i> | <i>91 - 130 millions de dollars ⁽¹⁾</i> |
| | <i>Substitution simultanée</i> | <i>182 - 204 millions de dollars ⁽¹⁾</i> |
| <i>Allègement des dépenses</i> | <i>Crédits d'impôt à la production</i> | <i>520 millions de dollars ⁽¹⁾</i> |
| | <i>Fonds des médias du Canada (FMC)</i> | <i>180 millions de dollars ⁽²⁾</i> |
| | <i>Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)</i> | <i>65 millions de dollars ⁽³⁾</i> |
| TOTAL | | \$1,0 - \$1,1 milliard |

Source : 1) Évaluations du Groupe Nordicité 2011 2) Enveloppes à la performance du FMC 2011-12 et 3) CRTC 2011-12